

Association des Maîtres Agriculteurs de Suisse Romande

Procès-verbal de la 66^{ème} assemblée générale annuelle du vendredi 6 décembre 2024 à Sanceboz-Sombeval à la salle du Grand Chasseral.

Présidence : Fabrice Nagel

Secrétariat : Simon Egger

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'AG 2023
2. Rapport du comité du : A. Président
B. Délégué à la commission de maîtrise
C. Déléguée à AGORA
D. Délégué de la révision à la formation supérieur
3. Comptes 2024 et rapport de la commission de gestion
4. Budget 2025
5. Cotisations 2025
6. Election d'un 2^{ème} suppléant à la commission de gestion pour La Côte
7. Proclamation des membres honoraires (volée 1974)
8. Admission des nouveaux membres (volée 2024)
9. Admission des brevets au sein de l'association
10. Information sur les modifications/adaptations des Statuts
11. Propositions individuelles et divers

Fabrice Nagel passe la parole au maire de Sanceboz-Sombeval M. Claude-Alain Wuthrich afin de présenter sa commune.

Il souhaite la bienvenue dans la commune de Sanceboz-Sombeval, et propose une explication de la commune, son développement, les constructions en cours et il se présente. Il est agriculteur d'une exploitation depuis 32 ans, reconversion depuis 10 ans en vaches maigres donc plus producteur de lait pour la tête de moine. Concernant la commune, ils sont 7 exécutifs, les législatures sont de 4 ans à renouveler en 2025. Lui-même est à l'exécutif depuis 2016 et depuis 4 ans à la mairie. Il parle aussi de l'histoire, de la géographie et de la population de la commune. Il y a 161 entreprises dont 11 agricoles qui sont réparties en 7 producteurs laitiers et 4 en vaches maigres. Les cultures principales sont les céréales et le maïs. Pour terminer, il parle des écoles et de la réfection de la gare.

1. Approbation du PV de l'AG 2023

Le PV de l'assemblée générale 2023 est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du comité

A. Le rapport du Président

Fabrice Nagel remercie les membres présents à cette assemblée annuelle et souhaite la bienvenue à M. Wuthrich (Maire de Sanceboz-Sombeval), M. Linder (président du conseil de fondation Grand Chasseral), M. Kolly (Président de la chambre des agriculteurs du Jura-Bernois), vos titres et fonction Mmes Jacques et Demont représentante de l'ARPP et Mme Suter (journaliste au sein du journal Agri).

Que dire de l'année 2024 ? Elle est passée très vite, mais d'une longueur interminable ! Elle a usé son homme et surtout ses agriculteurs. Qu'en dire de plus ? En deux mots, la terre, cette terre nourricière qui nous fait vivre et que nous chérissons et qui nous étonne toujours plus. Les pluies hivernales abondantes ont fait déborder nos rivières. L'administration a fait saturer nos agriculteurs de colère que nous avons pu freiner grâce à l'union malgré certains avis divergents. Ceux-ci ont été écoutés et compris par les politiques et un mouvement se fait sentir, contrairement à l'administration qui a écouté, mais qui ne se remet pas en question, il faut donc maintenir la pression. La terre a été d'une résilience incroyable malgré tout ce qu'on lui a fait subir à cause de la météo. Il faut noter une perte de rendement de 30% à 40% voire 100% dans certain mode de culture. En bref, 2024 fût une année catastrophique. Ceci a bien montré que sans lutte phytosanitaire raisonnée, les cultures ne s'en sortent pas. Ce qui démontre qu'avec moins de solution technique à l'équation cela devient de plus en plus compliqué pour certaines cultures spécifiques. Les terre d'élevage ont vu apparaître un moucheron et la langue bleue qui compliquent le travail des éleveurs, malheureusement on peine à trouver des solutions financières ou vaccinales.

En cette année 2024, le comité s'est retrouvé 2 fois en présentiel, la première fois en février à la maison du paysan à Lausanne pour le comité traditionnel de début d'année. Et la deuxième fois en juin au domaine de la Blécherette à Lausanne ainsi qu'à la boucherie de Jorat Viande chez notre membre Jonas Porchet.

Par la suite, nous avons encore organisé 2 visioconférences pour l'organisation de la remise ainsi que de l'assemblée générale.

Fabrice Nagel remercie sincèrement l'ensemble de son comité pour la qualité de son travail. Il met en avant le fait qu'il faudra penser à le renouveler même s'il est jeune mais vieillissant au sein de notre comité (message subliminal du président) !

Un immense merci à Cyril et tout son comité pour l'organisation de la remise des diplômes en terre fribourgeoise.

Pour l'assemblée de ce jour on remercie particulièrement Pascal pour l'organisation.

On se réjouit des moments de partage/échange entre collègues et avec les invités.

B. Du délégué à la commission de maîtrise

Philémon Klopfenstein salue l'assemblée et excuse M. Philippe Bise.

Il nous présente les chiffres concernant le brevet et la maîtrise :

1. Pour le brevet, 54 diplômes ont été décernés en 2024, pour 120 inscrits initialement. 96 candidats sont inscrits pour l'étude et la visite d'exploitation pour la session 2025. Il espère un meilleur niveau des candidats qui compenserait la diminution des inscriptions.

Il évoque rapidement la problématique du taux d'échec important et constate que les branches techniques sont compliquées pour les candidats pour les modules suivants :

- Grandes cultures (42.4%) contre 41.8% en 2023
- Production fourragère, 38.8% d'échec soit 2% de plus qu'en 2023.
- Bétail laitier, c'est l'hécatombe, 47.6% d'échec contre 20% en 2023.
- Détention de vaches mère/production de viande il y a 33% d'échec

Note positive, l'engraissement du gros bétail a de meilleures statistiques, soit 17.6% d'échec uniquement contre 33% en 2023.

Concernant les examens finaux du brevet voici les statistiques des épreuves :

- LV01 36% d'échec contre 31.6% en 2023
- LV02 Production fourragère 23.2% d'échec par rapport à 32% en 2023
- Etude d'exploitation (dossier à rendre) 35% d'échec contre 28 en 2023
- Grande culture Bio, 4 candidats 0% d'échec
- Entretien professionnel sur l'exploitation, on se maintient, soit 30%

2. Pour la maîtrise, 8 diplômes ont été décernés en 2024, pour 30 inscrits initialement. 42 candidats sont inscrits pour le business plan et l'entretien pour 2025, ce qui signifie une hausse d'intérêt.

Concernant les statistiques de la maîtrise pour les épreuves :

- Economie nationale et politique agricole 20% d'échec, maintien par rapport à 2023
- Droit agricole et formes d'entreprises 20% d'échec, maintien par rapport à 2023
- Etude d'exploitation (dossier à rendre) 35% d'échec contre 28 en 2023
- Assurance, prévoyance et fiscalité, nette amélioration avec 8.7% d'échec.

La moyenne totale a bien diminué, cependant une prise de conscience des candidats par rapport à la masse de travail pour les examens finaux a été vue.

- Gestion d'entreprise 33.3% d'échec contre 5% en 2023
- Business plan nette amélioration 28% d'échec contre 41 en 2023
- Entretien professionnel – Défense du dossier Business plan en classe 43% d'échec, soit 10% de plus qu'en 2023.

M. Klopfenstein remercie Mme Magali Briod pour ses années de travail et lui souhaite une agréable retraite, et accueille Mme Lucille Gallifa qui reprend le poste de secrétaire au sein de **l'AGORA**.

Nous remercions Philémon pour sa présentation.

C. De la déléguée à AGORA

Fabrice Nagel lit le rapport de Maryline Linder

Je ne peux, malheureusement, pas être présente à notre assemblée générale, je vous prie, de bien vouloir m'en excuser. Je remercie d'ores et déjà Fabrice Nagel pour sa lecture.

Toujours déléguée au sein du comité d'Agora, j'ai toujours autant de plaisir et de l'intérêt à y participer, parfois un peu moins impliquée sur certains sujets mais, néanmoins, je prends cette tâche très à cœur.

J'ai assisté à toutes les séances, soit six au total, ainsi qu'à l'assemblée générale où les sujets suivants ont été abordés :

Communications diverses	Comptes 2023 et budget 2024
Renouvellement au comité d'Agora	Assemblée générale des délégués
Initiative biodiversité, extension des autoroutes & initiatives populaire en suspens	
Politique agricole 2030 +	Mouvements paysans en Suisse romande
Intempéries du printemps	Révision de la formation professionnelle
Révision des lois	

Consultations sur les trains d'ordonnances (chasse, aménagement du territoire, produits phytosanitaires et les émoluments)

Consultations sur des arrêtés fédéraux (moyens financiers destinés à l'agriculture pour 2026-2029)

Etc...

Le combat des votations populaires sur les initiatives touchant l'agriculture continue. Après avoir gagné celle sur la « Biodiversité », nous devons prochainement voter sur celle de la « responsabilité environnementale ». Sans cesse, nous devons nous armer de courage, et de patience pour expliquer, argumenter et communiquer auprès de notre population, de la nécessité de nous soutenir dans ces initiatives devenant de plus en plus extrêmes.

Les intempéries du printemps démontrent une fois de plus, que nous sommes dépendants des conditions météorologiques. En quelques minutes une culture peut être dévastée par la grêle, inondée ou par la suite atteinte sévèrement par les maladies. Tout ceci a évidemment des conséquences sur la part des produits indigènes sur le marché et un impact sur le revenu pour nos agricultrices et agriculteurs. Les étalages étant toujours approvisionnés quelle qu'en soit la provenance, il y a encore bien trop de personnes incitant à pratiquer plus d'écologie sans se soucier de l'impact écologique des produits importés... Le monde agricole s'épuise de plus en plus, dans cette lutte, à démontrer sans cesse aux citoyens de nous faire confiance dans notre manière la plus respectueuse possible, de produire des denrées alimentaires de qualité. Alors ne baissons pas les bras.

Je ne vais pas m'étaler sur la future PA 2030 +, vous en connaissez le contenu, c'est un thème récurrent tant dans les médias que dans nos séances de comité. Sachez que nous nous efforçons de soutenir les requêtes de nos agricultrices et agriculteurs, en espérant que nos dirigeants en tiendront compte.

Récemment élue comme nouvelle membre de la Chambre suisse d'agriculture (CSA), un nouveau défi s'offre à moi, je me ferai un plaisir de vous représenter et défendre les intérêts de notre agriculture.

Je vous remercie de votre confiance et vous souhaite une bonne journée.

D. Délégué de la révision à la formation supérieur

Fabrice Nagel donne la parole à Jonas Porchet pour nous présenter la révision de la formation supérieure.

A la suite de la révision sur la formation initiale, qui rentrera en vigueur en 2026. La révision de la formation pour le brevet et la maîtrise devra être prête pour 2029.

Pour ce faire, un groupe de projet a été formé, il concerne bien évidemment l'agriculture mais aussi les autres professions (maraîchage, arboriculture, caviste, vigneron et paysanne).

Le but de la présentation du jour est d'expliquer ce qui a été fait durant l'année, l'objectif actuel et le planning jusqu'en 2029.

Durant l'année 2024 le groupe de projet s'est vu à plusieurs reprises pour établir :

- Un groupe de travail
- Un atelier romand en mai pour avoir une vue d'ensemble des défis actuels et des envies pour les réalisations futures.
- Un atelier suisse en juin, ce qui a amené à plusieurs défis et questions sans réponse.

C'est ce qui a amené le groupe de travail à établir une enquête qui est ouverte à l'ensemble des professions et des agriculteurs qui sont brevetés ou maîtrisés. Son objectif est de :

- ➔ Evaluer et de compléter les compétences des diplômes actuelles de la formation supérieure en vue des réalités des 10-15 prochaines années.
- ➔ Examiner l'attribution des compétences au niveau des brevets et maitrises, afin de voir la répartition des compétences qu'on aimera avoir à l'avenir.
- ➔ Déterminer les actions nécessaires concernant les titres finaux.

Tout cela en tenant compte des idées et propositions d'amélioration de tous les acteurs professionnels de la branche.

L'objectif est aussi de découvrir quelles compétences seront importantes à l'avenir et de quelles manières y arriver. L'objectif étant de trouver un consensus qui corresponde à l'ensemble des métiers de la terre.

L'enquête se trouve sur le site d'Agora <https://www.agora-romandie.ch/> .

Jonas explique en bref ce qui a été réalisé durant l'année (atelier, séance...). Jusqu'à fin janvier, ils vont préparer l'analyse du choix professionnel qui est ressorti de l'enquête. Il précise que certains mouvements ou labels sont très offensifs par rapport à cette révision qui ont fait eux-mêmes des enquêtes de leur côté, il est donc important d'avoir un avis global. Mais afin d'être le plus efficace possible, ils espèrent avoir un maximum de retour et de réponse pour pouvoir comparer les résultats. En fin d'année 2025 un Kick Off sera fait avec le SEFRI, un travail y sera consacré tout au long de l'année. Fin juin 2025, les profils de qualification seront établis, pour suivre la révision de module pour une durée de 6 mois à 1 an. S'en suivra les règlements et la consultation interne afin d'être prêt en 2029 quand les nouveaux CFC voudront entamer leur formation supérieure.

Fin de la présentation et remerciements.

3. Comptes 2024 et rapport de la commission de gestion

Les compte 2024 (du 01.11.2023 au 31.10.2024) sont présentés par la caissière Elodie Baudin ainsi que le rapport de la commission de gestion.

Produits	31.10.2024
Cotisation	15 400,00 CHF
Cotisations groupements	0,00 CHF
Dons : versé par les membres honoraire	7 269,00 CHF
Remise de diplôme 2023 à Payerne (Repas et sponsoring) - Depuis 2023 c'est l'AMASR qui s'occupe également de la caisse de la remise des diplôme (sponsoring et paiement des FA)	20 464,70 CHF
Pertes sur débiteurs : Anciens membres qui ne payaient pas leur cotisation depuis plusieurs année, Elodie les a supprimés	120,00 CHF
Intérêts reçus	0,00 CHF
Produits extraordinaires : Caisse du groupement de la Broye qui est venu à l'AMASR	295,95 CHF
Total produits	67 697,60 CHF

Charges	
Charges remise des diplômes : Repas et location de la salle, frais inerrant à l'événement	44 852,65 CHF
Assemblée générale 2023 qui a eu lieu en VS	5 612,05 CHF
Cotisation organisations AGORA - Ecole à la ferme, AGIR, Prometerre repris par l'AMASR (avant c'était les groupements vaudois qui payait)	2 091,70 CHF
Charges pour organe de révision : Personne qui ont contrôlé les comptes 2023	120,00 CHF
Publicité, manifestation : Participation de l'AMASR au stand de Agrovina pour la présentation de la formation supérieur	270,40 CHF
Administration : Facture AGORA 8389,60, Séances de comité	13 468,45 CHF
Frais du CCP	129,46 CHF
Total Charges	66 952,11 CHF

Produits extraordinaires : Léger déficit de la remise des diplômes 2023, réparti pour moitié de la perte entre les organisations qui organisait la manifestation (l'AMASR, la RPP, les maraîchers, les maître Arbo et Viti caviste et l'autre moitié de la perte repartie en fonction des nombres de lauréat)	407,40 CHF
Resultat de l'exercice - Bénéfice 2024	745,49 CHF

	2024
Actif :CCP de l'AMASR	96 572,64 CHF
Débiteur : Grosse différence par rapport à 2024, reste 4 cotisation ouvert pour 2024, soit 160,- pour l'AMASR, le reste : FA de sponsoring pour la remise des diplômes soit casi totalité des 6920 est payé. Noté qu'au 06,12,2020 il n'y a casi plus de débiteurs ouverts.	6 920,00 CHF
AT - Produits à recevoir	- CHF

Passifs : Créanciers	- CHF
Compte d'attente : Cotisation payée à double, déduite au coti 2025	240,00 CHF
PT - Charges à payer : FA AGORA 8389,60, Encaissement du sponsoring 2024 18230 qui concernera le prochain exercice, Encaissement des repas 400,-, la cotisation 2024 pour l'école à la ferme 500,- et les vacations du comité encore à payer 4000,-	30 720,00 CHF
Capital propre	71 786,45 CHF
Perte/Bénéficede l'exercicie	745,49 CHF
Total Passifs	103 492,64 CHF

Cher Président, chers collègues, en date du 25 novembre 2024, les membres de la commission de gestion composée de Messieurs Marc Jaquet et Jonas Porchet se sont réunis en visioconférence afin de procéder au contrôle des comptes. Les comptes de l'exercice pour la période du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024 nous ont été présentés. Les comptes pertes et profits clôturent avec un bénéfice de CHF 745.49. Le capital de l'association se monte à CHF 72531.94. Toutes les écritures comptables ainsi que les pièces justificatives correspondantes ont été mises à notre disposition. La comptable, Elodie Baudin, était à notre disposition pour les explications. Sur la base de notre examen, toutes les pièces comptables étaient conformes. Nous remercions Madame Elodie Baudin pour la bonne tenue des comptes. En conséquence, nous recommandons à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

L'assemblée accepte l'ensemble des comptes et le rapport de la commission de gestion à l'unanimité.

4. Budget 2024

Elodie Baudin présente le budget 2025, basé sur celui de 2024.

Produit		Budget 2025
	Cotisation	15 000,00 CHF
	Dons	6 000,00 CHF
	Remise des diplômes	40 000,00 CHF
	Total produits	61 000,00 CHF
Charges		
	Charges remise des diplômes	40 000,00 CHF
	Assemblée générale	2 500,00 CHF
	Coti. Organisation	200,00 CHF
	Charge organe de révision	150,00 CHF
	Administration	13 000,00 CHF
	Frais compte postaux	200,00 CHF
	Total charges	57 850,00 CHF
	Résultat de l'exercice	3 150,00 CHF

Le budget 2025 est accepté à l'unanimité.

5. Cotisations 2025

Pour les cotisations 2025, le comité propose de garder le même montant que l'année dernière, qui est de 40.-, jusqu'à la 30^{ème} année.

Les cotisations sont acceptées à l'unanimité.

6. Election d'un 2^{ème} suppléant à la commission de gestion de la Côte

Il s'agit de Chappuis Nicolas de Cuarnens, il a 35 ans, il a terminé la maîtrise en 2020, il a repris le domaine familial en 2021. Il est élu à l'unanimité comme nouveau membre à la commission de gestion.

Il est élu à l'unanimité.

7. Proclamation des membres honoraires (volée 1974)

Les membres de la volée 1974 :

Monsieur	Ackerman	Claude	Bourignons
Monsieur	Bovay	René	Prahins
Monsieur	Chabanel	Jean-Marc	Allens
Monsieur	Chanez	Michel	Châbles
Monsieur	Charrière	Jean-Pierre	Riaz
Monsieur	De Bumont	Emmanuel	Schmitten
Monsieur	Gonin	Robert	Ependes
Monsieur	Grin	Jean-Pierre	Pomy
Monsieur	Rolle	Jean-Pierre	Farvagny-le-Petit
Monsieur	Schneider	Christian	Prévonloup
Monsieur	Tardy	Pierre-Alain	St-Prex
Monsieur	Vallon	André	Molondin
Monsieur	Voegelé	René	Esavayer-le-Lac
Monsieur	Vuffray	Marc	Morges

8. Admission des nouveaux membres (volée 2024)

Pour l'année 2024, nous accueillons 8 nouveaux membres dans nos rangs :

Monsieur	Barras	Maxime	Chésopelloz
Monsieur	Cotting	Bruno	Granges-Paccot
Monsieur	Grivel	Robin	Avry-devant-Pont
Monsieur	Oberson	Dylan	Vuisternens-devant-Romont
Monsieur	Zamofing	Baptiste	Posieux
Madame	Graff	Lara	Bernex
Madame	Georges	Emilie	Evolène
Monsieur	Jordan	Dylan	Val-d'Illiez

9. Révision des statuts pour admission des brevets

Fabrice Nagel prend la parole pour expliquer que le comité aimerait intégrer l'admission des Brevets au sein de l'association. Ceci aux vues de combler le manque de maitrisés, mais aussi car le Brevet est devenu plus exigeant qu'à l'époque.

Pour ce faire une révision des statuts complète est proposée. Ceux-ci devront être adoptés par l'assemblée lors de la prochaine AG fin 2025. D'ici là, il serait opportun que les membres fassent part de leurs remarques et questions afin qu'ils puissent être adaptés et prêts à la votation à l'Assemblée Générale de décembre 2025.

Mise à jour et proposition des modifications :

Article 1 : Modification du nom de l'association → **AMBAR**, Association des **Maîtres** et **Brevet Agricole Romand**

Article 4 : Modification des personnes pouvant faire partie de l'association → Tout citoyen titulaire du diplôme fédéral de maître agriculteur ou diplôme d'agriculteur avec brevet fédéral peut adhérer à l'association en qualité de membre.

Concernant **l'assemblée de délégués**, il y a passablement de problèmes pour trouver les délégués dans ces différentes régions ce qui repousse l'assemblée. Sans oublier qu'il y a déjà la problématique, suivant les régions, de trouver du monde pour renouveler le comité. L'idée des délégués était de pouvoir s'appuyer sur un comité un peu plus élargi lors de la remise des diplômes et des AG. Aux vues de ce manque de délégués, la proposition est d'abroger l'assemblée des délégués tout comme les groupements régionaux. L'idée est de garder un noyau plus simple au niveau statuaire et au niveau des personnes de contact, surtout pour la remise des diplômes → Une Proposition d'allègement/simplification de l'association sera faite dans la révision des statuts.

Proposition ? Remarque ? → Rien

Il informe que Lara Graf va entrer au comité en tant que représentante Genevoise.

10. Propositions individuelles et divers

Fabrice Nagel passe la parole à M. Martin Kolly agriculteur du Jura Bernois.

Il souhaite la bienvenue au nom de la chambre d'agriculture du Jura Bernois à tous les membres présents.

Il parle de la Tête de Moine qui est considérée comme le produit phare de la région. Particularité de la région et de la chaîne jurassienne, ce sont les pâturages boisés.

M. Martin Kolly clôt son discours en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

Fabrice Nagel prend la parole pour remercier Elodie Baudin caissière depuis bientôt 10 ans, car elle quitte AGORA pour se consacrer au domaine familial. Dans la foulée il présente Line Chevalley, chez AGORA depuis 2019 et qui va remplacer Elodie comme caissière pour l'AMASR.

L'assemblée générale 2024 est clôturée à 12h00

Chavornay, le 13.03.2025

Le secrétaire

Simon Egger